

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Secours accordé par le Gouvernement provincial, aux cultivateurs qui sont dans l'impossibilité de se procurer des grains de semence pour le printemps prochain. —Ordre de mérite agricole de la province de Québec.

*Causerie agricole* : Choix des vaches bonnes laitières.

*Sujets divers* : Notes de voyage de notre correspondant M. Emilo Castel : Missions de Sainte-Marie (Suite).—Alternat des cultures.—Culture du cerisier.—Le cheval et l'avoine.

*Choses et autres* : Soins à apporter à la conservation des bonnes races de blé.—Dégénérescence des patates.

*Recettes* : Comment relever les chevaux abattus.—Comment on conserve le pied d'un cheval.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Secours accordé par le Gouvernement provincial aux cultivateurs qui sont dans l'impossibilité de se procurer des grains de semence pour le printemps prochain.*—Dans plusieurs localités, notamment dans les anciennes paroisses, on semble n'avoir pas bien compris l'intention du Gouvernement qui, pour correspondre au désir de Son Eminence le Cardinal Taschereau, veut bien destiner une certaine somme d'argent à l'achat de grains de semence, " afin d'en faire la distribution aux cultivateurs pauvres, sans crédit, absolument incapables d'ensemencer leurs terres et qui se trouveraient dans l'obligation d'abandonner la culture et de quitter le pays, à moins d'être secourus par le Gouvernement."

Ceux qui se trouvent dans ce cas sont malheureusement nombreux, et se classent tout particulièrement parmi les colons propriétaires de nouveaux éta-

blissements qui non-seulement n'ont pu mettre à part des grains en quantité suffisante pour la semence du printemps prochain, mais n'ont pu même récolter assez de grains pour les besoins de la famille, par suite des gelées. C'est donc à ceux-là seuls que la libéralité de nos gouvernants doit profiter. Quant aux autres qui se trouveraient dans la gêne pour l'achat de grains de semence pour le printemps prochain et qui n'ont été nullement dans la gêne pour les besoins d'entretien nécessaires à la famille, il doit se trouver dans une paroisse assez de personnes généreuses pour leur venir en aide, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles se mettant en contribution pour accomplir cet acte de bienfaisance.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Progrès du Saguenay* :

" Nous constatons avec regret que les cultivateurs n'ont pas paru comprendre ce que le gouvernement voulait faire.

" Les autorités étaient disposées à venir en aide aux cultivateurs pauvres, sans crédit, absolument incapables d'ensemencer leurs terres, et dans l'obligation d'abandonner la culture et de quitter le pays, à moins d'être secourus par le gouvernement. Il n'y a pas que ces cultivateurs qui ont demandé de l'assistance. Il y a même des habitants récollément à l'aise, possédant un bon crédit, et parfaitement capables d'acheter leurs grains de semence, qui se sont déclarés incapables de semer. Ils ont donné pour raison qu'ils ne sèmeraient pas parce qu'ils ne voulaient pas acheter leur semence à crédit. Qu'on le comprenne bien, le gouvernement ne peut accepter de telles raisons. Il veut empêcher les cultivateurs d'abandonner leurs terres et d'émigrer, et ceux-là seuls qui se trouvent dans de telles circonstances devraient et doivent demander de l'assistance. Nous comprenons que tout le monde, à peu près, a besoin de grains de semence, et que l'argent est rare, mais nous comprenons aussi que le gouvernement ne peut donner du grain de semence

à tout le monde, et en demandant trop, la part de ceux qui sont dans un besoin urgent de grains de semence pourrait ne pas être suffisante."

*Ordre de mérite agricole de la province de Québec.*— Nous lisons à ce sujet dans le *Québec Morning Chronicle* du 18 janvier courant :

"Une des mesures les plus importantes que l'honorable Colonel Rhodes, ministre de l'agriculture, se propose de faire adopter comme encouragement à l'agriculture progressive dans la province est d'offrir en récompense aux compétiteurs des médailles et des diplômes. Dans ce but, la province serait divisée en sept districts agricoles et en quatre districts de colonisation. L'ordre porterait le nom d'*Ordre de mérite agricole de la province de Québec* et comprendrait trois classes : Membres actifs, très grand mérite; aspirants, grand mérite, et aspirant, mérite, correspondant aux qualifications de 85, 75, et 65 points respectivement. Trois sujets de concours seraient arrêtés : Agriculture, jardinage, culture des fruits. Les médailles et diplômes seraient délivrés sous le grand sceau de la province. La médaille porte sur une face une croix, les armes de la province et une inscription; sur l'autre, une figure de femme représentant l'agriculture tenant dans la main droite une corne d'abondance, à sa gauche une figure représentant la province (quelque chose dans le genre de la médaille fédérale). A ses pieds une corne débordant de fruits, de grains et de légumes, et l'inscription : *Ordre provincial du mérite agricole fondé en 1889.*"

N'y aurait-il pas un ruban que les médaillés et diplômés pourraient porter à leur boutonnière, comme en France ?

Nous applaudissons à cette belle idée de récompenser le mérite agricole, et nous voudrions que le privilège d'obtenir cette médaille s'étendit aux instituteurs qui auraient le plus fait pour répandre l'enseignement agricole dans les écoles primaires de nos campagnes, puisque tous ceux qui s'intéressent vivement à l'agriculture admettent que cet enseignement est la base essentielle de notre organisation agricole.

Au sujet de cette décoration d'origine française, nous lisons dans *La Patrie* :

*Le mérite agricole* — On a parlé de l'ordre du Mérite Agricole que l'hon. M. Mercier veut implanter dans cette province.

Nous voulons donner quelques détails sur cette intéressante institution :

L'ordre national du Mérite agricole a été fondé en 1883, sa première promotion date du 14 juillet de la même année.

Le nombre maximum des membres de l'ordre fut fixé dès l'origine au nombre de mille.

La création de cet ordre nouveau est tout à l'honneur de son premier grand maître M. Méline, député des Vosges, alors ministre de l'agriculture, aujourd'hui président de la Chambre des Députés, l'un des hommes politiques les plus justement estimés du Parlement.

Le nombre des croix de la Légion d'honneur mis chaque année à la disposition des divers ministères est toujours trop restreint, si l'on considère les mérites et les services qu'il appartient au Gouvernement de récompenser au nom du pays. Si, entre tous, il est on

France un ministère peu privilégié dans la répartition, c'est, sans contredit, celui de l'agriculture

Ainsi beaucoup de serviteurs intelligents et dévoués de la première classe des industries nationales voyaient reculer chaque année l'heure de la récompense, depuis longtemps sonnée

C'est devant cette situation à cause de l'affection bien connue qu'il porte à l'agriculture, que M. Méline a eu l'idée heureuse de la création d'une distinction honorifique destinée spécialement à récompenser les mérites agricoles, jusqu'alors un peu trop trop délaissée.

Le but cherché a fourni le titre de l'ordre nouveau. Le Mérite agricole était fondé.

C'est une étoile de quatre centimètres de diamètre, à six rayons en pointe fine émaillés blanc, entourant au recto l'effigie de la République française sur fond or, exergue sur émail noir, et au verso le titre de l'ordre : Mérite agricole, sur même fond. Les rayons sont reliés entre eux par une large couronne triomphale en or formée par moitié d'épis de blé et de maïs. Elle est suspendue par un anneau à un ruban vert moiré, possédant en bordure deux lisérés rouge-sang tranchant de la plus heureuse façon sur le fond.

Le croix est du plus agréable aspect, elle est aussi simple que jolie.

Un arrêté de M. Barbe, député de Seine-et-Oise, alors ministre de l'agriculture, a été pris en juillet 1887, qui crée le nouveau grade d'office du Mérite agricole, dont le signe distinctif est une rosette vert moiré sillonnée de rouge comme le ruban et qui ne doit être accordée, pour être régulière et juste, qu'après un certain laps de temps et de nouveaux services.

Telle est la décoration nouvelle qui, depuis 1883, supplée, pour les agriculteurs, aux insuffisances de la Légion d'honneur et permet au ministre de récompenser dans une certaine mesure les plus dévoués serviteurs du pays.

L'agriculture est la principale source de richesse de la France. Sans répéter le mot de Sully et les affirmations de Jacques de Serre, on peut dire, sans crainte d'être contredit, qu'elle est la véritable assiette de l'impôt, la vraie ressource du budget.

Il était donc juste de songer à ceux qui, par leur exemple ou leurs leçons, font que malgré la crise dont la traversée est si longue, les "mamelles de la France" ne sont pas épuisées et secrètent toujours un lait réparateur.

Est-ce à dire que l'ordre du Mérite agricole puisse remplacer celui de la Légion d'honneur ?

Tant que la croix que la Légion d'honneur sera une croix à la fois militaire et civile, elle servira à récompenser les mérites et les services de tous les citoyens, quelles que soient les branches de l'activité humaine où il se soient manifestés.

L'agriculture et l'industrie, sœurs jumelles de la France, sont deux grands et fiers soutiens de la prospérité intérieure de la Patrie, deux espérances de notre avenir colonial. C'est avec raison qu'elles revendiquent l'honneur de la porter. Le Mérite agricole est nécessairement en agriculture la première étape de cette route que suivent les bons serviteurs du pays pour arriver à cette suprême récompense. A notre avis, il est indispensable de toucher cette étape pour arriver à l'autre. Le ruban vert liséré de rouge est

une marque distinctive, un honneur particulier, et quand dans les campagnes au grand soleil des champs sur la b'ouse comme sur le frac, nous la voyons à la boutonnière d'un de ces hommes dont les mains parfois calleuses ont l'habitude du mancheron de la charrue, nous saluons notre ami dévoué de notre agriculture nationale, et c'est ému que nous répétons que la bataille contre les éléments, pour la vie d'un peuple, est une bataille comme une autre : que nous affirmons que ce vaillant a bien mérité de la Patrie!—*La Patrie.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### CHOIX DES VACHES BONNES LAITIÈRES.

Nombre de volumes ont été faits sur ce sujet, sans pouvoir encore le développer convenablement : c'est qu'à côté de la théorie il y a la pratique, et que d'ailleurs les aptitudes varient suivant les races. Néanmoins, si au moyen des indications que nous empruntons à différents auteurs qui ont traité ce sujet, il n'est pas certain que l'on ne soit induit en erreur, au moins réussit-on le plus souvent, et les non-réussites ne seront réellement que des exceptions.

M. Ledieu, un des auteurs qui ont le mieux caractérisé la vache laitière, en donne les principales descriptions que nous signalons :

Tête très accentuée, fine, assez longue, élargie entre les yeux, rétrécie entre les cornes, recouverte d'une peau fine ; yeux saillants, mais doux et clairs.

Elle doit présenter trois creux : 1<sup>o</sup>. au milieu du front ; 2<sup>o</sup>. au-dessus de la paupière supérieure (saillièrè chez le cheval) ; 3<sup>o</sup>. au-dessous de la paupière inférieure (larmier).

Le mufle doit être gros, les lèvres épaisses, les naseaux peu ouverts.

Le toupet ou chignon très mobile.

Les cornes minces, effilées, légèrement aplaties, luisantes, d'une texture fine.

Les oreilles fines, transparentes, présentant à l'intérieur des écailles fines, peu adhérentes, comme si elles étaient recouvertes de son.

Encolure très déliée, mince et allongée.

Épaules courtes, obliques, minces et maigres ; garrot peu élevé.

Poitrail étroit, peu proéminent ; fanon sous-pectoral mince, développé ; poitrine courte, peu descendue, resserrée entre les épaules, sanglée derrière les épaules.

Jambes fines, courtes, cuisses écartées, mais peu fournies en chair.

Corps long, développé ; ventre spacieux, sans être cependant hors de proportion avec la taille du sujet ; flanc vaste et allongé de haut en bas ; corde gannonnaire saillante, dure, épaisse.

Hanches larges (indice certain de la durée du lait).

Reins longs, larges, secs, très accentués.

Côtes courtes, minces, plutôt larges que grosses.

Echine droite et sèche, offrant des creux.

Croupe étendue, surtout dans la région des hanches, platôt plate qu'arrondie.

Queue très fine, cylindrique à l'origine et très longue.

Peau fine, souple, bien détachée, plissée et comme onctueuse au pourtour des ouvertures naturelles.

Mamelles volumineuses, élastiques quand elles sont pleines, et molles après la traite, recouvertes d'une peau fine, extensible, parsemée d'un duvet fin pour l'usage ; trayons bien développés.

Sources longues, grosses, ondulées, se bifurquant avant d'arriver aux fontaines.

M. Ledieu termine ainsi ses descriptions :

“ En somme, dit-il, les extrémités fines, les quartiers de derrière larges, écartés, proportionnellement plus lourdes que ceux du devant, dont la structure doit disparaître devant l'ampleur du ventre ; la charpente osseuse peu chargée de chair et de graisse, surtout aux épaules et à l'encolure ; les formes anguleuses s'harmonisant cependant entre elles dans la plupart des cas, mais rarement assez rondes pour être agréables à l'œil ; enfin, le regard à la fois doux et vif, la tête éveillée, l'attitude féminine, la démarche plus pesante que légère, l'ensemble parfait et beau dans son sens : Tels sont les caractères qui forment le type de la bonne laitière.”

Tous ces caractères n'ont pas la même valeur et la même influence sur la production du lait, et leur ensemble se rencontre rarement sur un même sujet. Il est donc nécessaire de savoir apprécier leur importance relative, de manière à pouvoir tenir compte de l'absence d'un ou de plusieurs d'entre eux.

D'après M. R. Gui lemot, les mamelles chez la vache véritablement laitière, sont volumineuses, pendantes et arrondies, et alors s'étendent au loin sous le ventre. La peau qui les recouvre, mince, souple et ample, cède facilement à la main qui la tire. Le poil est court et fin, et non long et grossier, tel qu'on le rencontre chez certaines vaches.

Dures et gonflées avant la traite, les mamelles, après, perdent encore, chez la bonne laitière, tout leur volume, deviennent molles et flasques ; on dirait un lingé mouillé ; on ne peut trop insister sur ce caractère. En effet, tant volumineux que soit un pis, il ne donnera jamais que peu ou point de lait s'il ne diminue de volume durant la traite, et si dur et résistant avant, il ne devient après mou et flasque. C'est alors que l'on appelle un pis charnu, le plus mauvais de tous et celui qui peut le mieux induire en erreur. Cependant on peut encore le reconnaître, fut-il plein de lait. Il est moins élastique au toucher, cède moins à la main lorsque, la passant entre les trayons, on cherche à le soulever. Les trayons sont gros, longs et surtout régulièrement développés, car tout trayon qui l'est moins, qui est grêle, correspond à une portion du pis malade et ne rendant guère de lait. On considère encore comme un bon signe lorsqu'il y a plus de quatre trayons, cinq, six par exemple, quoiqu'il n'y en ait jamais plus de quatre qui se tirent.

Des mamelles partent deux veines qui passent sous le ventre, se dirigent vers la poitrine et y pénètrent par deux orifices. Ces veines sont les veines mammaires ; ces orifices sont les fontaines de lait. Ces veines, il le faut grosses, sinuées, tortueuses, irrégulières, et avec cela un pis qui ne soit pas charnu, car un pis charnu avec des grosses veines ne vaut pas mieux qu'un petit pis avec des petites veines. Durant le temps de la lactation, on se rend très bien compte de la grosseur des veines rien que par le toucher, l'as-

pect même. Il n'en est pas tout à fait ainsi lorsque la mamelle n'est pas en pleine activité, lorsque la vache ne donne pas de lait; elles n'ont pas alors leur volume véritable. On ne peut que s'en rapporter à la grandeur des fontaines de lait, dont on jure en y en fongant le doigt. On peut encore, laissant le doigt dans cette position, juger au bout de très peu de temps de tout le volume de la veine. Le sang se trouve en effet ainsi arrêté, reflue dans la veine, s'y accumule, la gonfle et la donne telle qu'elle doit être au moment de la plus forte lactation. On croit généralement que ce sont les veines *mammaires* qui amènent le sang aux mamelles; c'est une erreur, les choses ne se passent point ainsi: le sang arrive au pis par la partie supérieure et par les veines que l'on n'aperçoit pas toujours, il traverse le pis, une partie sert à former le lait, le restant est repris par les veines mammaires et ramené au cœur.

Ce sont là les principaux caractères auxquels on reconnaît la bonne laitière. Mais il faut tenir compte, dans leur appréciation, de l'âge de la bête. Plus elle sera jeune, moins ils seront développés, surtout ceux qui sont relatifs aux mamelles et aux veines mammaires. On admet que la vache laitière n'atteint toute sa force que vers le troisième veau, de quatre à cinq ans. Il ne faut pas oublier aussi que la quantité de lait est non-seulement subordonnée à l'abondance de la nourriture, mais aussi à sa nature. Il ne peut faire de doute qu'une vache nourrie au vert donnera plus de lait que celle qui sera entièrement au sec, comme tel fourrage portera aussi plus au lait que tel autre.

Terminons par une recommandation qui concerne la conservation des vaches laitières, c'est de les traire à fond. Du lait laissé dans la mamelle finit par en amener l'inflammation, l'engorgement et, en définitive, l'atrophie d'une partie du pis ou même du pis tout entier.

Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel à la Colombie Britannique.

#### *Mission de Sainte-Marie (Suite.)*

" On quitte le village vers les dix heures. En un instant la baie est couverte de canots et de bateaux qui se dirigent vers la gare. Nous étions à peu près quatre cents. Les Blancs de la ville de Vancouver sont accourus pour voir le pèlerinage. La fanfare est l'objet de l'admiration universelle. On se pressait autour des musiciens, on se demandait: Sont-ce ces indigènes? j'entendis de ces exclamations comme celle-ci: C'est magnifique!... Je n'aurais jamais cru.... Je n'ai jamais rien vu de pareil.... En effet, quatorze sauvages qui exécutaient avec une précision remarquable des airs connus du public était quelque chose de nouveau et de surprenant, surtout lorsque le maître de musique n'est qu'un jeune homme, ancien élève de Sainte-Marie.

" Enfin on va partir, la locomotive siffle, la cloche sonne, le train se met en mouvement. Nos chrétiens étaient impressionnés, leur figure devint blême. Cela se comprend, c'était la première fois qu'ils allaient en chemin de fer. Si Monseigneur et ses missionnaires n'avaient pas été là, la plupart n'auraient jamais osé s'embarquer. Mais cette impression pénible ne dura pas longtemps. Peu à peu ils se rassurèrent, les fronts se déridèrent et on commença à causer. Nous marchions rapidement entraînés par deux locomotives. A chaque station, la fanfare faisait entendre un morceau de musique. A l'embranchement de

New Westminster, notre train voit s'ajouter un autre char rempli de pèlerins. Je ne vous décris pas le pays à travers lequel nous passons. Hâtons-nous d'arriver à Sainte-Marie.

" Tous les chrétiens Stalos, tribu du Fraser, y sont déjà réunis sous la conduite de leur missionnaire. Ils nous attendent à la gare pour présenter leurs hommages à Monseigneur et souhaiter la bienvenue aux pèlerins. Les employés du chemin de fer et les voyageurs qui étaient dans le train restent stupéfaits à la vue de cette foule de sauvages, tous vêtus comme des Européens, à l'air noble, intelligent, respectable, rangés en ligne, village par village, chaque chef à la tête de ses gens; les enfants portent des oriflammes, les garçons ressemblent à de petits soldats de la marine anglaise et les filles, avec leur robe bleue, ont l'air de religieuses. L'ensemble offrait un coup-d'œil ravissant. Le train s'arrête et dès que Monseigneur paraît, les canons, apportés par les Stalos pour la circonstance, font retentir les échos d'alentour. Le capitaine John, bon sauvage, qui commande des jeunes gens habillés en soldats anglais pour servir d'escorte à Sa Grandeur, se présente en grand uniforme de capitaine, tenant le sabre haut, et accompagne Monseigneur pendant la cérémonie si belle, si simple, et si chère aux sauvages de se toucher la main.

" Dès le soir, les exercices de la retraite commencèrent par le sermon, la bénédiction du saint sacrement et la prière en commun. L'église étant trop petite pour contenir cette foule, on dut le lendemain partager l'auditoire en trois sections: les gens de la mer, les gens du Fraser et ceux de Douglas. Chaque groupe remplissait tour à tour l'église. On eut également à disposer, en plein air, une place assez spacieuse pour les exercices communs."

" Le 9 juin, par le train du matin, nous attendions le R. P. Marchal, missionnaire de William's Lake, et le R. P. Lejeune, missionnaire de Kamloops, avec une escouade de leurs sauvages. Mgr Durieu tenait à leur faire une réception dont ils se souviendraient longtemps et qu'ils aimeraient à raconter à leur tour dans leur pays. A 10 heures, on s'ébranle. Les canonnières courent à leur poste et préparent leurs pièces, les musiciens prennent leurs instruments et se rangent autour de leur maître. Les chefs s'avancent, les enfants s'emparent de leurs oriflammes, le capitaine John accourt avec ses soldats.

" Le train est signalé, chacun prend sa place dans la haie vivante et serrée aux abords du débarcadère. Monseigneur, entouré de ses missionnaires, est debout à la tête de la colonne. Dès que le train s'arrête, les canons grondent, la fanfare joue, les drapeaux se balancent en l'air en souhait de bienvenue. Les sauvages de l'intérieur, qui n'avaient jamais rien vu de pareil, croient rêver. Tirés enfin de leur stupeur par leurs missionnaires, ils se rangent à leur suite pour baiser l'anneau de Monseigneur et serrer la main aux chrétiens. De là ils vont assister à la messe.

" A leur sortie de l'église, le jeune Père Chiroux les conduit vers l'emplacement réservé pour leur campement. Les sauvages du Fraser, les regardant comme leurs hôtes, leur rendent tous les services qui sont en leur pouvoir; les uns transportent les bagages, les autres dressent les tentes; on apporte du bois, on allume le feu, on prépare des provisions, on tapisse la tente d'une bonne couche de branches de sapin. Quel est le nombre de ceux qui ont pris part à la fête? On s'accorde à dire qu'ils étaient au moins trois mille, sans compter les blancs et les métis."

" Le lendemain matin, vendredi, notre divin Sauveur dut être bien consolé par la fervente communion des associés de la Garde d'honneur. Cette confrérie, établie depuis quelques années parmi les sauvages du district de New-Westminster, compte aujourd'hui un grand nombre

de membres. Une des fins principales qu'on s'est proposées, c'est de former une phalange d'élite, composée de vrais et solides chrétiens. Sont admis seulement ceux qui, après une année d'épreuve, sont publiquement jugés capables de faire honneur à Jésus-Christ. Aussi sont-ils des modèles de vertus; ils donnent de leur pauvreté pour la décoration des temples, s'enrôlent dans l'Œuvre de la Propagation de la Foi et prennent en toute occasion la défense de Jésus-Christ, de sa religion et de ses ministres. L'affection qu'ils ont pour leur heure de garde est touchante. S'ils se trouvent au village, ils vont la passer à l'église; s'ils sont loin, ils se mettent à genoux dans leur tente, dans leur canot, dans les bois: leur esprit se transporte alors auprès du tabernacle et ils s'entre-tiennent avec Dieu comme des enfants avec leur père.

"Cependant, dans l'après-midi, on va-et-vient se fait autour de la chapelle extérieure. L'autel est paré de ses plus belles décorations, une corbeille remplie de médailles du Sacré-Cœur suspendues à un ruban rouge est déposée sur cet autel: une réception de gardes d'honneur se prépare.

"La grande cloche annonce aux sauvages l'exercice du soir. En quelques instants tout le monde est réuni. Les élus admis à s'enrôler dans la confrérie se rangent près de la balustrade. Derrière eux viennent les anciens gardes d'honneur, ayant un cierge à la main. Mgr Durieu, revêtu des insignes pontificaux, fait un discours, et procède à la bénédiction des médailles. Il béuit le cierge que le garde d'honneur doit tenir allumé, en certaines circonstances. Les élus s'agenouillent, et quand Sa Grandeur se tourne vers eux, ils prononcent ensemble la formule de leur enrôlement. Monseigneur leur passe au cou la médaille. Le cantique de la garde d'honneur est chanté en quatre idiomes différents, en squamish, en stalo, en siltalién et en sishel.

"Le samedi, à neuf heures, messe solennelle de "requiem" pour tous les défunts des tribus présentes à la retraite. Ici il n'y a pas de chantres, parce que tous, hommes, femmes et enfants, ont appris ces chants par cœur et les exécutent avec un ensemble admirable. Mgr Durieu donne l'absoute devant un catafalque vraiment monumental que chaque tribu a contribué à orner. Ajoutez à cela le chant grave, majestueux du "Libera" répété par cette foule émue, et dites-moi s'il n'y a pas là de quoi toucher!

"Après l'absoute, la procession au cimetière s'organise. Les sauvages de la mer, deux à deux, prennent les devants, puis viennent ceux du Fraser, ensuite ceux de l'intérieur. Chaque tribu chante et prie alternativement dans son idiome, au pied de la grande croix, à l'ombre de laquelle dorment les morts, attendant le jour de la résurrection. Je monte sur un banc, toute l'assistance s'assied sur le gazon, et je lui adresse un discours de circonstance. Comme j'étais heureux et fier de parler à ces bons sauvages, si attentifs, si recueillis et déjà si impressionnés par la cérémonie!"

"Le dimanche était fixé pour la communion générale: aussi le samedi fut-il employé aux confessions. Nos sauvages ont l'habitude de faire en commun leur préparation. Ils se réunirent donc autour de leur directeur respectif, qui dans l'église, qui dans la chapelle provisoire en plein air, qui dans un local approprié à cet effet, dans le camp. Six Pères sont occupés jusque bien avant dans la nuit.

"Le matin, Monseigneur célébra la messe. Les actes avant et après la communion, entremêlés de chants, étaient récités avec ensemble et piété! Il y avait dans le ton quelque chose qui vous allait droit au cœur. Notre-Seigneur qui, durant sa vie mortelle, avait une prédilection marquée pour les pauvres et les petits, dut être content de reposer dans le cœur si bien préparé de ces déshérités de la nature. Avec quel respect ils se présen-

taient à la sainte table! Quel foi en recevant la sainte Hostie! Une joie douce brillait sur les visages. A cette vue, on se rappelait les paroles du prophète: "Vous puiserez avec joie aux sources du Sauveur." J'oubliais de vous dire que ces bons chrétiens, par révérence pour le Dieu de l'Eucharistie, ont un vêtement qu'ils ne portent que le jour de leur communion. Le jour fini, ils le serrent dans une cassette."

"A cause de la pluie, la procession en l'honneur du Sacré-Cœur fut remise au lundi. Le temps était couvert, mais sec et sans vent. Le cortège se déroule en remontant la colline. Mgr Lootens, évêque titulaire de Castabala, porte le saint sacrement. Mgr Durieu et ses assistants suivent le dais soutenu par quatre gardes d'honneur. Vingt-quatre autres gardes portent des flambeaux. Les soldats du capitaine John saluent Notre-Seigneur à sa sortie de l'église par une décharge de leurs fusils. Devant le saint sacrement sont groupés douze thuriféraires et douze fleuristes. Nous marchions entre deux haies de verdure. Des lanternes vénitiennes suspendues aux guirlandes se balançaient gracieusement. La procession avançait avec une lenteur majestueuse. Heureux sauvages! Ce même Jésus que le peuple d'Israël acclamait à son entrée dans Jérusalem, ils avaient le bonheur de l'accompagner dans son triomphe. Eux aussi chantaient leur "hosanna," tantôt en latin, tantôt dans leur langue nationale, tribus par tribus. A intervalles prévus d'avance, la fanfare célébrait seule les louanges de Dieu."

"La retraite et la fête étaient finies. Le lendemain matin, on commença à se débâter. Les sauvages du Fraser remontèrent ou descendirent le fleuve dans leurs canots, pour rentrer dans leurs villages. Je partis en chemin de fer pour New Westminster avec mes pèlerins, tandis que Mgr Durieu accompagnait les Sishèles et les Squamish jusqu'à Vancouver.

"Continuez à prier pour moi et pour les sauvages qui me sont confiés et que le bon Dieu vous tienne en sa sainte grâce!"—(A suivre.)

#### Alternat des cultures.

L'ordre dans lequel il convient d'alterner les cultures sur le même champ est, sans contredit, une des opérations les plus délicates et les plus essentielles de l'économie rurale. Toutes les opérations préliminaires, relatives à l'amélioration et à la préparation du sol, ne peuvent jamais donner qu'imparfaitement les résultats avantageux que l'on en attend, si l'on néglige d'apporter à cette opération toute l'attention que son importance mérite. On ne saurait trop répéter qu'elle ne doit jamais être faite arbitrairement, et qu'elle est susceptible, comme toutes les autres opérations agricoles, d'être soumise à des principes qui doivent diriger le cultivateur dans le plan de culture qu'il est de son intérêt d'adopter.

Il ne suffit pas d'obtenir du même champ une suite plus ou moins prolongée de récoltes abondantes; il faut encore que la série de ces récoltes soit telle, que les produits soient le plus appropriés qu'il est possible aux besoins, aux débouchés et à toutes les circonstances locales dans lesquelles le cultivateur se trouve. Il faut en outre que le champ qui a donné ces produits se trouve toujours rigoureusement maintenu dans un état de propreté, d'ameublement et de fécondité qui, en prévenant sa malpropreté, son endurcissement et son épuisement, lui conserve la précieuse faculté de fournir constamment à de nouveaux produits avantageux, sans rien perdre de son état progressif d'amélioration.



Le résultat inévitable d'un ordre de succession convenable dans les cultures, c'est d'épargner les frais, de diminuer les labours, et de rendre moins nécessaires les engrais, on même temps qu'on s'en procure une masse plus considérable, en augmentant celle des fourrages, et, par une suite nécessaire, le nombre des bestiaux.

Alternons nos récoltes, ne les faisons revenir sur le même terrain qu'au bout du temps voulu, choisissons tel ou tel terrain pour telle ou telle plante, semons selon nos besoins du moment, selon les besoins que nous pouvons prévoir, selon la saison, selon le temps, selon que telle pièce est libre.

#### Le cerisier.

Le cerisier peut avantageusement trouver sa place dans nos vergers. Les cerises sont un des fruits les plus aimés dans les familles. Il y a peu de fruits aussi salubres que les cerises bien mûres : on peut en manger à satiété, sans inconvénients. La culture du cerisier, surtout si on lui accorde les soins nécessaires, peut être une source de profit pour la ferme, car ce fruit est en grande demande sur nos marchés. Les moyens de paquetage dans des paniers légers et peu coûteux, de même que les facilités de transport en rendent la vente facile sur les marchés des villes. On fait un grand commerce de ce fruit, dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska.

Le cerisier s'accommode de terrains très variés; mais il craint plus l'humidité que la sécheresse, ceux de consistance légère ou moyenne, un peu calcaires, lui conviennent le plus.

La culture du cerisier est la plus facile de toutes celles des arbres à fruits. Il s'accommode de toutes les expositions; il prend facilement la forme qu'on veut lui imposer. On le laisse aller à tout vent dans les vergers.

La taille en est facile. Supposons un cerisier à sa première année de plantation; quand les boutons que portent les prolongements successifs des membres de la charpente se développent en bourgeons, on pince les plus vigoureux aussitôt qu'ils ont atteint cinq pouces de longueur. Au printemps on taille ces bourgeons de manière à ce qu'ils n'aient pas plus de quatre pouces; on les taillera ou on les cassera suivant leur degré de vigueur. L'effet du pincement, de la taille ou de la cassure de ces bourgeons sera de faire développer à la base des boutons à fruits.

Le cerisier donne au printemps des myriades de fleurs qui ne sont pas fécondées, et, par conséquent, se fanent et meurent. Ces fleurs mortes, chacun a pu s'en apercevoir, tiennent longtemps à l'arbre par les pédoncules de celles qui survivent. Il faut avoir soin de faire tomber ces corolles fanées, sinon, quand il pleut, l'humidité reste dans ces petits amas de matière morte, et elle attaque les fruits qui sont en train de mûrir, et souvent même les boutons de l'année suivante; on tous cas, elles servent d'asile à des insectes très nuisibles à l'arbre.

Quand le cerisier a atteint un certain âge, il lui arrive souvent de languir, de ne plus végéter que faiblement, et de ne produire que des fruits de médiocre qualité. Il n'y a pas d'autre remède alors que de raccourcir toutes les branches. Il projette, après cette

opération, une multitude de jeunes pousses qui sortent du vieux bois et permettent de reconstituer comme nouvel arbre rempli de vigueur.

Ceux qui voudraient cultiver le cerisier, peuvent se procurer de magnifiques plants en s'adressant à M. Auguste Dupuis, Village des Aulnaies, P. Q.

#### Le cheval et l'avoine.

Les maladies des chevaux proviennent de ce qu'on leur donne des avoines de mauvaise qualité ou des avoines non nettoyées, mélangées de poussière ou de graines vénéneuses, déjà altérées par un commencement de fermentation.

L'avoine saine doit avoir l'écorce mince et lisse, une saveur féculente et une farine blanche. Plus le grain est lourd, plus il est alimentaire, mais la vertu tonique se trouvant dans la paroi interne de l'écorce, les avoines légères produisent autant d'effet que les avoines lourdes.

L'avoine ayant subi un commencement de fermentation est ridée, légère à la main; elle contient une farine grumeluse et grisâtre; l'odeur est âcre, presque putride, la saveur piquante et nauséabonde. Si l'on veut faire usage de ces mauvaises avoines, il faut les faire cuire et les mélanger avec d'autres matières pour les donner aux porcs et aux volailles.

Outre la fermentation putride, l'avoine est aussi sujette à des affections qui la rendent insoluble: la rouille, le charbon, l'ergot; cette dernière affection amène la gangrène aux extrémités. Il est donc très important de trier les avoines avec le plus grand soin et mieux que les autres céréales, car les grains d'avoine, en raison de leur forme effilée, se séparent plus difficilement que les autres céréales des corps étrangers et souvent invisibles qui s'y trouvent mélangés.

De nombreux renseignements ont été émis au sujet du meilleur mode d'emploi des avoines, afin qu'elles produisent leur maximum d'effet utile, alimentaire et fortifiant.

Le concassage a, dit-on, l'inconvénient d'introduire de la farine dans les naseaux des chevaux aspirant fortement avec les narines, lorsqu'ils prennent leur nourriture. On a aussi préconisé l'aplatissement, parce que, dit-on, plus la nourriture est divisée, plus elle est complètement digérée et assimilée. C'est surtout aux vieux chevaux, dont les dents sont usées, qu'il convient de donner l'avoine sous cette forme; mais pour les jeunes chevaux, dont les dents sont excellentes, il est préférable d'administrer l'avoine dans son état normal, parce que la mastication a l'avantage d'humecter ce grain avec le liquide salivaire concourant si utilement à la digestion. Dans tous les cas, lorsqu'on nourrit de vieux chevaux avec de l'avoine non concassée et non aplatie, il est utile de l'amollir d'avance en l'humectant avec l'eau chaude; mais il importe surtout de n'employer que des avoines parfaitement nettoyées et non fermentées; c'est là un point dont l'importance est trop souvent méconnue dans nos campagnes, au grand préjudice de la santé des animaux et de la bourse des cultivateurs. Nous pouvons même ajouter que c'est un grand tort de ne pas toujours donner de l'avoine aux chevaux, comme on le fait dans un grand nombre de localités. Les

chevaux bien nourris sont plus forts et travaillent mieux, sans dépenser beaucoup plus.

**Choses et autres.**

*Soins à apporter à la conservation des bonnes races de blé.*—Il est admis parmi les cultivateurs qu'il est avantageux de renouveler ses semences de blé, mais il n'est pas urgent de faire ce renouvellement chaque année. Lorsqu'on est en possession d'une variété de blé appropriée au sol que l'on cultive, à son degré de fertilité, au climat sous lequel on se trouve, il faut le conserver précieusement, lorsqu'on ne veut pas faire de la culture expérimentale, mais de la culture pratique et lucrative autant que possible. Ce n'en que lorsqu'on s'aperçoit que le rendement diminue, que la nature du grain s'altère, ce qui du reste est facile à constater et ce qui se présente pour presque toutes les variétés de blé améliorées et à haut rendement, c'est alors qu'il faut renouveler sa semence. Et encore on peut s'éloigner de beaucoup le moment où l'on sera obligé d'en venir à ce moyen, en pratiquant sur sa propre récolte une sélection attentive et plus ou moins sévère, selon que le blé qu'on aura recueilli sera plus ou moins avancé en dégénérescence.

On peut pratiquer cette sélection, soit à la main, et ce qui est encore plus économique au moyen d'un trieur. Une fois le grain séparé par grossiers, quel est celui qu'on devra choisir pour semence? C'est une question discutée par beaucoup de cultivateurs. Beaucoup préfèrent le grain plus fin qui garnit mieux le sol. Cela tient à la croyance encore trop répandue que les semences très épaisses sont les meilleures, tandis qu'il est un principe qui n'est plus discuté depuis longtemps et qui est celui-ci: "C'est que, toutes choses égales d'ailleurs, la quantité de grains à semer par arpent doit être en raison inverse de la fertilité du sol; en d'autres termes, plus le sol est fertile, moins il est nécessaire de semer épais. Mais, en dehors de cette considération, il est un fait indéniable, c'est que, pour avoir une plante vigoureuse, il ne faut pas qu'elle souffre pendant la première année de son existence: il faut que le grain destiné à être semé soit gros et bien nourri, selon l'expression vulgaire. C'est, du reste, un principe général bien connu de tous les cultivateurs.

Mais, enfin, si malgré toutes les précautions que l'on a pu prendre, malgré tous les soins que l'on a pu apporter au choix de sa semence, prise sur sa propre récolte, on en est arrivé à avoir des produits tout à fait dégénérés et d'un rendement peu rémunérateur, il faut nécessairement renouveler sa semence. On peut se procurer aujourd'hui des semences de toutes les variétés de blé connues, soit chez les marchands grainetiers, soit chez des cultivateurs dont les cultures soignées produisent à peu près toujours des blés de choix. Nous savons qu'on est obligé de payer un peu cher ces blés de semence, mais si le grain est de bon choix, il ne faut pas regarder au prix, d'autant plus qu'il est nécessaire d'en acheter que pour la semence. Ce grain semé dans une terre bien nettoyée et bien fumée, suffira largement, pour l'année suivante, à l'approvisionnement d'une grande quantité de semence de choix. Pour cela, il faut semer de bonne heure au printemps et un peu clair. Si l'on peut semer en lignes, et donner un léger sarclage et piochage, ce sera parfait.

*Dégénérescence des patates.*—Une des causes de leur dégénérescence est qu'habituellement on ne choisit, pour la plantation, que de petits tubercules de toute provenance et dont on ne s'inquiète pas de l'origine.

Il y aurait de l'à-propos, si ce n'est pas tous les ans, à faire choix, pour les semences, des tubercules provenant de plantes de patates accusant le plus de produit lors de l'arrachement, et à négliger les autres, et alors il n'y aurait pas d'inconvénient à planter les petits tubercules de ces plantes les plus productives.

Il est nécessaire aussi de ne pas semer les mêmes variétés de patates sur un même terrain. On y trouverait profit d'essayer pour la semence de nouvelles variétés recommandables, quel qu'en soit le prix au minot. Il y a une vingtaine d'années, nous avons acheté des patates *early rose* et *garnet chili*, de Rochester, E. U., au prix de \$10 le minot, et nous y avons fait alors notre profit, tout en contribuant à introduire ces nouvelles variétés dans nos localités qui ont obtenu une vente facile. Actuellement ces variétés de pommes de terre sont à l'état de dégénérescence en plusieurs endroits, par le manque de soins.

**RECETTES**

*Comment relever les chevaux abattus.*

Voici l'indication de quelques précautions pour relever les chevaux abattus. D'abord ne jamais tenter de relever un cheval à coups de fouet.—Premier soin à prendre dans tous les cas: Fixer la tête de l'animal en saisissant énergiquement la bride. Sans abandonner la tête, il faut se hâter d'enlever les harnais, en commençant par les traits et la dossière, mais qu'on se garde d'enlever la bride. Le cheval, une fois débarrassé des harnais, il est prudent de dégager les timons toutes les fois qu'on le peut, soit en déplaçant l'animal que l'on fait glisser sur le sol en tirant sur sa tête, sur sa crinière ou sur sa queue. Ces précautions prises, et après s'être assuré que les pieds sont bien placés, on excite doucement le cheval à se relever, on le maintient autant que possible et on le soulève par la bride. Les deux premiers points de ces quelques recommandations sont surtout essentiels à propager, car rien n'est plus commun ni plus odieux, que de voir des charretiers brutaux frapper leurs chevaux abattus pour les relever, ou leur relever la tête pour la laisser retomber sur le sol ou sur le pavé.

*Comment on conserve le pied d'un cheval.*

Voulez-vous avoir un cheval solide? Faites-le ferrer régulièrement tous les mois, et n'attendez pas que le fer soit usé, car ce serait encore une mauvaise économie. La longueur de la corne du pied du cheval doit avoir des limites, car la corne trop longue se dessèche, elle se replie sur elle-même et amène les meurtrissures auxquelles on donne le nom de *bleimes*. On évite cette maladie grave, en faisant relever la ferrure chaque mois et en parant avec soin les pieds du cheval. La bonne ferrure maintient les aplombs et rend le travail de l'animal beaucoup plus facile. Voilà pourquoi, lorsqu'on n'a pas un bon maréchal ferrant sous la main, il ne faut pas craindre de parcourir une distance un peu longue pour que le cheval soit ferré par un ouvrier habile.—*Revue d'économie rurale.*

**PROVINCE DE QUÉBEC,**

**MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE KAMOURASKA.**

Je donne par les présentes avis public que le terrain ci-dessous mentionné sera vendu à l'enchère publique, au village de Kamouraska, en la salle publique, JEUDI, le septième jour de MARS prochain, à dix heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des cotisations et taxes dues comme ci-après mentionné, avec les frais en découlant.

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-DENIS.**

Comme appartenant à Joseph Dumais, journalier, absent, le lot portant le numéro 37 sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska pour la paroisse de St-Denis, contenant vingt-quatre perches en superficie, avec bâtisses sus-érigées, circonstances et dépendances.

Taxes municipales.....	\$3.36
Taxes scolaires.....	3.42

Montant dû..... \$6.78

Donné sous mon seing à Ste-Anne de la Pocatière ce septième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ALFRED POTVIN, Secrétaire-Trésorier

du Conseil municipal du Comté de Kamouraska.

24 janvier 1889.—2

**CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,**

**BETAIL AYRSHIRE,**

**COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,**

**VOLAILLES PLYMOUTH ROCK**

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL



## RÉOUVERTURE DES COURS

DE

### L'Ecole d'agriculture de Ste-Anne.

Le mardi 26 février prochain, aura lieu la réouverture des cours de cette école. Plusieurs bourses sont vacantes. Les jeunes gens qui désirent les obtenir sont invités à adresser de suite leur demande au directeur.

L. O. TREMBLAY, Ptre,  
Directeur.

17 Janvier 1889.

### Cheval canadien à vendre.

Le soussigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, à poil rouge brun; pesant, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 2 pouces; Agé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Ce cheval a obtenu le 1er prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, à  
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

LES  
Célèbres Lunettes  
DE  
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

### Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'au dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

### Cheval à vendre.

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska offre en vente un magnifique cheval de ferme. Conditions libérales. S'adresser à

A. RICHARD,  
à St-Paschal, P. Q.

10 janvier 1889.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1888.

## DE QUEBEC AUX ANTILLES.

### NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

*Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.*

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,  
Gérants, à Montréal